

Demande de contrôle de conception et d'implantation

(A lire et à remplir par le demandeur)

A remplir par le service

Dossier n° : _____

Date de réception
par le contrôleur : _____

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a l'obligation de contrôler la conception puis la réalisation de votre système d'assainissement.

Au préalable, vous devez financer et faire réaliser, par l'organisme qualifié, de votre choix, une étude de conception comportant notamment une étude de sol. Elle permet de définir le système d'assainissement le mieux adapté, en fonction des caractéristiques du terrain et elle doit être jointe au dossier.

Le présent formulaire permet au SPANC d'instruire votre demande de réalisation d'un assainissement non collectif en vous communiquant, suite à une visite sur le terrain de l'agent du service, un avis technique sur votre projet d'assainissement.

Service Public
d'Assainissement
Non Collectif
(SPANC)



SMEAPN
43 Quai Victor Hugo
77140 NEMOURS
Tél : 01.64.28.85.01
contact@siaepnemours.fr

PROCÉDURES : A LIRE ATTENTIVEMENT

Le demandeur s'engage :

1. A ne réaliser l'installation qu'après réception de l'avis favorable et en cas de permis de construire, après l'obtention de ce dernier.
2. A informer le service de la réalisation des travaux, de façon à permettre la visite de contrôle de réalisation, avant le remblayage des tranchées.

Tarifs 2025 des prestations de contrôles (Le Trésor Public vous enverra un avis) :

- Contrôle de conception et d'implantation.....137,50 € TTC (TVA 10%)
- Contrôle de réalisation.....181,50 € TTC (TVA 10%)
- Contre-visite, après refus de mise en service.....88,00 € TTC (TVA 10%)
(Si 1^{er} contrôle de réalisation non conforme)

Nota : Dans le cadre d'un permis de construire.

L'étude de sol préliminaire, la phase de conception du système et la validation sur site du projet, impliquent des délais à prendre en compte dans une procédure de demande de permis de construire.

CONTRÔLE

ESEA
Bureau d'études techniques
1, Boulevard de Québec
45000 ORLEANS
Tél : 02 38 51 12 75
Fax : 02 38 51 06 23
Mail : spanc@esea.fr

Le Propriétaire (du ou des bâtiments concernés par les travaux d'assainissement)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Société : _____

Adresse postale (où seront adressés les courriers) : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Localisation du projet

Adresse :

Code postal : Commune :

Référence(s) cadastrale(s) (Section(s) et numéro(s)) :

Entreprise chargée des travaux

Nom de l'Entreprise : Interlocuteur :

Adresse postale :

Tél : Courriel : Portable :

Bureau d'études ayant réalisé l'étude de conception et de dimensionnement

Nom de l'Entreprise : Interlocuteur :

Adresse postale :

Tél : Courriel : Portable :

Type de bâtiment : Habitation individuelle Autre (préciser) : Habitation individuelle existante et habitée

Pour une habitation individuelle :

Nombre de chambres : Nombre de pièces principales :

Extension potentielle de l'habitation (Nombre de chambres supplémentaires) :

Cas des bâtiments autres qu'habitations individuelles

Les demandes pour des bâtiments autres que des habitations individuelles mono-familiales doivent être accompagnées d'une étude de conception et de dimensionnement conformément à l'article 3 de l'arrêté du 07 septembre 2009.

Activité professionnelle

Nature de l'activité :

Nombre d'équivalent(s) habitant(s) (Estimés lors de l'étude de conception et de dimensionnement) :

Mode d'alimentation en eau potable et périmètres de protection

Alimentation en eau potable : Publique (réseau communal) Autre : Source, Puits, ...

À votre connaissance, existe-t-il un puits sur la parcelle concerné
par le projet ou à moins de 35 m du projet ? Oui Non

Si oui,

- quel usage en est-il fait (arrosage, alimentation en eau...) ? :

- le projet se situe à quelle distance de ce puits ? :

Projet

Surface du terrain (m²) : Surface bâtie (m²) :

Description apparente de la nature du sol sur 1 m d'épaisseur (argile, sable, épaisseur, ...)

.....

À votre connaissance existe-t-il, même ponctuellement, des difficultés d'infiltration d'eau dans le sol lors de pluie (eau stagnante, flaques, etc ...) ?

Oui

Non

1) Prétraitement :

Fosse toutes eaux

Volume en litres : Matériaux : Plastique (PEHD ...) Béton

Les installations sanitaires intérieures devront être pourvues d'une ventilation primaire. La fosse toutes eaux devra être pourvue d'une ventilation secondaire.

Bac dégraisseur (si nécessaire)

Volume en litres : Matériaux : Plastique (PEHD ...) Béton

Préfiltre ou bac décoloïdeur : intégré / non intégré à la fosse toutes eaux

Un ou plusieurs ouvrages de prétraitement seront réemployés ?

Oui

Non

Précisez :

2) Traitement : (Cochez la case correspondante à votre système)

Épandage souterrain

Longueur totale de tranchées : Nombre de tranchées : Largeur des

tranchées :

Profondeur des tranchées :

Lit d'épandage souterrain

Surface du lit d'épandage (m²) : Longueur (m) : Largeur (m) :

Lit filtrant non drainé à flux vertical

Surface du lit filtrant (m²) : Longueur (m) : Largeur (m) :

Tertre d'infiltration

Surface du sommet (m²) : Surface de la base (m²) : Ce dispositif

peut nécessiter une pompe de refoulement adaptée aux eaux usées en sortie de fosse toutes eaux.

Lit filtrant drainé à flux vertical

Surface du lit filtrant (m²) : Longueur (m) : Largeur (m) :

Lit filtrant drainé à flux horizontal

Surface du lit filtrant (m²) : Longueur (m) : Largeur (m) :

Système agréé - Indiquer la marque et le modèle, la capacité en EH et le numéro d'agrément

.....

Un ou plusieurs ouvrages de traitement existants seront réemployés ? Oui Non

Précisez :

3) Rejet, évacuation des eaux traitées :

Par infiltration dans le sol (épandage souterrain, lit filtrant non drainé, terre d'infiltration)

Par puits d'infiltration (nécessite une autorisation préfectorale)

Par tunnels d'infiltration : Indiquer la marque, le modèle et le nombre :

Vers le milieu hydraulique superficiel : exutoire existant (Nécessite une autorisation du gestionnaire du réseau).

Réseau pluvial (busé)

Fossé

Collecteur de drainage

Autre

Vers un exutoire à créer :

Préciser :

4) Pompe de relevage :

En amont du traitement ?

Oui

Non

En aval du traitement pour rejeter vers l'exutoire ?

Oui

Non

Pièces complémentaires à fournir

L'étude de conception (obligatoire) comportant un plan de situation au 1 / 25 000ème et un extrait du plan cadastral communal au 1 / 5 000ème ou approchant

Un plan de masse au 1 / 200ème ou 1 / 500ème ou approchant sur lequel figureront l'habitation, le projet avec les ouvrages déclarés et leurs interconnexions, le profil en long et toutes les informations nécessaires à la compréhension du projet.

L'autorisation de rejet si nécessaire (propriétaire de l'exutoire : commune, syndicat, particulier, ...)

Date de la demande :

Signature du propriétaire :

Adresser cette demande au

SMEAPN

43 Quai Victor Hugo

77140 NEMOURS

Tél : 01.64.28.85.01

contact@siaepnemours.fr

Le paiement vous sera demandé par le Trésor Public

Nom et adresse du payeur

Par cette signature, vous déclarez avoir pris connaissance :

- des procédures indiquées en 1ère page de cette demande,

- des pièces complémentaires à fournir,

- des modalités de facturation par le Trésor Public.

Toute demande incomplète ne pourra être traitée

Veillez joindre son IBAN (RIB)